

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 18 Septembre à 18h, s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Fabrice De Nardi, Elisabeth Bousquet, Frédérique Boret, Daniel Hobmaier, Dominique Colombo, Roger Bourhoven, Sylvia Jouhanneau, Fabrice Redoules et Sylvia Goulding

Absents excusés : Rémy Soullignac

Convocation du 11/09/2017

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

Avant de débiter la séance, Jérôme Bonafous fait le point sur les candidatures en vue des élections sénatoriales.

I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 Juin 2017 à l'unanimité par 10 voix, et validation.

II – Délibération pour ouverture de poste d'adjoint technique catégorie C

Le poste occupé actuellement par l'agent d'entretien n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture de poste et ce dernier prenant sa retraite, il convient, afin de procéder à son remplacement, de régulariser par une ouverture de poste, de même catégorie, agent technique catégorie C, et d'un temps identique, soit 13 heures mensuelles.

Après avoir exposé ces motifs, le maire Jérôme Bonafous propose de voter

POUR: unanimité par 10 voix ABSTENTION:/ CONTRE:/

III– Questions diverses

Jérôme Bonafous donne lecture de la demande par courrier de Mr et Mme Delattre, relative à l'autorisation de construire un bâtiment sur une parcelle leur appartenant et qui est actuellement inconstructible. Tenant compte de cette réalité, quelques membres du conseil souhaitent néanmoins proposer aux demandeurs de fournir un projet plus détaillé afin d'en approfondir l'étude, ceci sans préjuger d'une majorité favorable ou non de l'ensemble du conseil.

Taxe d'aménagement : après l'exposé par le maire des possibilités de modifier ou non le taux de cette taxe, la majorité s'exprime en faveur d'un taux inchangé.

Point sur le projet de Sécurité Incendie par Roger Bourhoven qui informe l'assemblée du lancement de l'appel d'offre lancé dont les seuils sont de 20 000 et 80 000€.

Devis relatif à la dématérialisation des actes en mairie et à la télétransmission, Daniel Hobmaier demande une information détaillée sur le contenu du module.

Compteurs Linky : Jérôme Bonafous donne lecture de l'arrêté qu'il soumet aux conseillers, demandant notamment à la société Enedis que la mairie soit prévenue de la date des

interventions et qu'elle soit garantie de la qualité des intervenants. Ceci afin qu'un représentant de la mairie assiste les abonnés qui le souhaiteraient. L'assemblée y est favorable.
Il invite également les conseillers qui le désireraient, à se joindre au rendez-vous pris avec Enedis.

L'inauguration de la pose des plaques de rues est fixée au samedi 4 novembre à 17h. Elle sera suivie de la Soirée Châtaignes pour fêter l'événement.

On fixe au dimanche 19 novembre la date du repas des aînés.

Le conseil décide de ne pas se porter candidat pour l'opération 100% compostage, tout restant fidèle à ses principes et à leur développement, à savoir : encourager le compostage domestique et la responsabilité écologique de chacun.

Programme Wifi pour l'Europe : Daniel Hobmaier exprime sa réserve sur l'obtention de la subvention, néanmoins il rappelle que cette dernière concernerait l'achat du matériel, en aucune façon les frais de fonctionnement. Il définit notamment les besoins en puissance, la nécessité de l'agrément de la société avec laquelle on sous-traitera afin d'assurer notre responsabilité légale, et donne le résultat comparé de la dizaine de sociétés contactées. Il fait valoir que ce service pourra bénéficier également aux habitants. Tenu compte des coûts, le conseil est favorable à la fourniture de ce service même dans le cas où la subvention européenne ne serait pas accordée.

Intervention de Jérôme Bonafous sur les chemins en cours de classement.

En conclusion, Sylvia Goulding précise que dans le cadre de BIEN VIEILLIR, l'animation sportive se poursuit jusqu'à Noël. Par ailleurs, elle a réuni Quercy Energies, l'ADIL, la MSA et le Service Logement du Département pour une conférence qui se tiendra à la mairie le 6 octobre sur le thème « HABITER MIEUX//BIEN VIVRE », au cours de laquelle le public pourra échanger avec les intervenants.